

Conditions générales de vente ATLANS 2021/2022

- Toute demande de formation ne prend effet qu'à réception de la convention de formation accompagnées de la liste des participants pour les formations en intra, et de la confirmation d'inscription pour les formations en inter.
- Une convocation indiquant les dates, les horaires de la formation et le plan d'accès est adressée à l'employeur, pour transmission à chaque participant. Dans le cadre des formations en intra, l'employeur s'engage à adresser une convocation avec les mêmes informations à chaque participant avec un délai de prévenance suffisant et à en adresser copie à atlans.
- Atlans adresse au client prescripteur une convention de formation en deux exemplaires dont un exemplaire doit être retourné signé et revêtu de son cachet. A l'issue de la formation, une attestation de participation à la formation est adressée au client prescripteur pour chaque participant.
- Toute formation ou cycle de formation commencé est dû dans sa totalité. En cas d'annulation ou de report du fait du client, une quote-part du tarif de la formation reste due à atlans :
 - ✓ Si cela survient 15 jours au moins avant le début de la formation : 10% du tarif de la formation
 - ✓ Si cela survient moins de 15 jours avant le début de la formation : 35% du tarif de la formation
 - ✓ Si cela survient moins de 48 heures avant le début de la formation : 100% du tarif de la formation
- Dans le cadre des formations en inter pour les particuliers, tout cycle de formation débuté est dû en totalité. Si le participant est empêché de participer à une ou plusieurs sessions pour quel que motif que ce soit, aucun remboursement partiel de la formation n'est octroyé.
- Loi n° 2012-387 : en cas de retard de paiement, une indemnité de 40 € pour frais de recouvrement est due de plein droit. Les pénalités de retard seront calculées sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal. Aucun escompte n'est attribué pour paiement anticipé.
- En cas de refus de prise en charge par l'organisme collecteur indiqué par le client, celui-ci s'engage à régler lui-même le montant de la formation à atlans.
- Si, par faveur, atlans ne faisait pas jouer une des conditions mentionnées ci-dessus, ceci ne constituerait en aucun cas un renoncement à se prévaloir de ces conditions pour des actions ultérieures.

Tarifs des prestations ATLANS 2021/2022

COUTS PEDAGOGIQUES *

- Formation softskills et management: **1.900 € HT** / jour - 60% du prix jour en demi-journée
- Coaching – accompagnement individuel **300 € HT** / heure
- Cycle de 6 conférences en distanciel ou présentiel **6.600 € HT** de 40 à 150 participants
- Accompagnement à la mise en place de process RGPD sur devis selon la taille, l'activité et le besoin de votre entreprise

COUTS ANNEXES *

- Ingénierie pédagogique sur devis selon la dimension de votre projet
- Entretiens préparatoires en fonction du projet sur la base du tarif jour
- Supports pédagogiques offerts
- Matériel pédagogique inclus (vidéo projecteur, formation à distance...)
- Déplacements & frais de mission facturation sur justificatifs

* En fonction de la taille et de la nature de votre projet, ces tarifs pourront faire l'objet d'ajustements.